

PIÈCES À FOURNIR – DOCUMENTS ORIGINAUX

LA PRÉSENCE DE L'INTÉRESSÉ(E) EST OBLIGATOIRE.

Changement de prénom

Pièces à fournir obligatoirement :

1. **Le Cerfa de déclaration** : N°16234*01
2. **L'acte de naissance** (à demander à la mairie de naissance),
 - De moins de 3 mois pour le partenaire français
3. **Pièce d'identité** en cours de validité (original + copie)
4. **Un justificatif de domicile** de moins de 6 mois (facture de consommation d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou portable, dernier avis d'imposition, quittance assurance logement). Les courriers de relance et l'avis de situation déclarative d'impôt ne sont pas acceptés.

Vous devez venir en mairie déposer votre dossier complet.